



PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

REUNIONS DE COMMISSION

BULLETIN DES TRAVAUX

2017.2018/121

Mardi 12 mars 2019

COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

La commission s'est réunie à 14h45 sous la présidence conjointe, d'une part, pour la délégation PRB/ARCCC, de **M. Willem DRAPS, en qualité successivement de doyen d'âge et de coprésident**, et d'autre part, pour la délégation du PFB, successivement de **Mme Jacqueline ROUSSEAUX, doyenne d'âge**, et de **Mme Magali PLOVIE, coprésidente**.

- Approbation du Règlement d'ordre intérieur.

Décision :

- Le ROI a été approuvé à l'unanimité des 9 membres de la délégation PFB et des 8 membres de la délégation PRB/ARCCC, sous réserve de l'avis conforme du Bureau élargi PRB/ARCCC du 13 mars 2019.

- Désignation des coprésidents et des vice-présidents.

Décisions :

- Pour la délégation PRB/ARCCC, MM. Willem DRAPS et Olivier de CLIPPELE sont désignés, respectivement en qualité de coprésident et de vice-président, à l'unanimité des 8 membres de la délégation.
- Pour la délégation PFB, Mme Magali PLOVIE et M. David WEYTSMAN sont désignés respectivement en qualité de coprésidente et de vice-président, à l'unanimité des 9 membres de la délégation.



- Proposition de décret et ordonnance conjoints relatifs au médiateur bruxellois, n^{os} PRB A-744/1 – ARCCC B-140/1 – PFB 115/1 et 2 – 2018/2019.

Décisions :

- Sont désignés en qualité de corapporteurs MM. Emmanuel DE BOCK (PRB/ARCCC) et Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN (PFB).
- La discussion générale est close.
- Votes sur les amendements
 - Les amendements n^{os} 3, 5, 8, 9, 10 et 11 sont adoptés (voir détail des votes en annexe).
 - Les amendements n^{os} 1, 4 et 6 sont rejetés (voir détail des votes en annexe).
 - L'amendement n° 2 est retiré par son auteur et remplacé par l'amendement n° 11.
- Votes sur les articles
 - Les articles 1^{er} à 19 sont adoptés, les articles 1er, 3, 13 et 17 ayant été amendés, les articles 5, 6 et 10 ayant été corrigés techniquement.
 - L'article 20 a été supprimé et un nouvel article 1er a été inséré.
- Le vote sur l'amendement n° 7, ainsi que sur l'ensemble de la proposition, est réservé.

Date de la prochaine réunion : mercredi 3 avril 2019 à 14h30.

Présents :

Délégation du PRB et de l'ARCCC :

Membres effectifs :

M. Ridouane Chahid, Mme Isabelle Emmery, M. Julien Uyttendaele.
M. Willem Draps.
M. Emmanuel De Bock.
Mme Zoé Genot.
M. Stefan Cornelis.
M. Jef Van Damme.
M. Bruno De Lille.

Délégation du PFB :

Membres effectifs :

M. Jamal Ikazban, Mme Kenza Yacoubi.
Mme Jacqueline Rousseaux, MM. Gaëtan Van Goidsenhoven, David Weytsman.
MM. Michel Colson, Marc Loewenstein.
Mme Julie de Grootte.
Mme Magali Plovie.

Autres membres :

MM. Fabian Maingain et Michaël Vossaert (respectivement, en remplacement partim de M. Marc Loewenstein).



Assistent à la réunion :

- Mme Julie Ludmer, experte du groupe PS.
- Mme Karima Fachqoul, experte du groupe MR.
- Mme Marie Esteves de Sousa et M. Simon Willocq, experts du groupe DéFI.
- Mme Rosalie Mogenet, experte du groupe Ecolo.
- Mme Saraswati Matthieu, experte du groupe Groen.

Excusé :

M. Johan Van den Driessche.

DETAILS DES VOTES DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE DU 12 MARS 2019

N° Vote	Objet du vote	Détail du vote PRB/ARCCC			Détail du vote PFB			Résultat du vote	Conséquence du vote
		POUR	CONTRE	Abst.	POUR	CONTRE	Abst.		
1	Amendement n° 1	3	5	-	3	5	-	Rejet	-
2	Amendement n° 8	8	-	-	8	-	-	Adoption	Insertion d'un nouvel art. 1 ^{er}
3	Article 2	8	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
4	Amendement n° 4	3	5	1	4	5	-	Rejet	-
5	Amendement n° 6	3	6	-	4	5	-	Rejet	-
6	Article 4	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
7	Amendement n° 3	9	-	-	9	-	-	Adoption	-
8	Article 3	9	-	-	9	-	-	Adoption	Tel qu'amendé
9	Article 5	9	-	-	9	-	-	Adoption	Tel que corrigé techniquement
10	Article 6	9	-	-	9	-	-	Adoption	Tel que corrigé techniquement
11	Article 7	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
12	Article 8	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
13	Article 9	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
14	Article 10	9	-	-	9	-	-	Adoption	Tel que corrigé techniquement
15	Article 11	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
16	Article 12	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
17	Amendement n° 9	9	-	-	9	-	-	Adoption	-
18	Article 13	9	-	-	9	-	-	Adoption	Tel qu'amendé
19	Amendement n° 11	9	-	-	8	-	1	Adoption	Remplace l'amen-dement n° 2
20	Article 1 ^{er}	9	-	-	8	-	1	Adoption	Tel qu'amendé
21	Article 14	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
22	Article 15	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
23	Article 16	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
24	Amendement n° 5	4	1	4	4	-	5	Adoption	-
25	Article 17	9	-	-	9	-	-	Adoption	Tel qu'amendé
26	Article 18	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
27	Article 19	9	-	-	9	-	-	Adoption	Ne varietur
28	Amendement n° 10	9	-	-	9	-	-	Adoption	Supprime l'art. 20